

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 29 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 29 Juin 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Valérie ROMAIN, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Doris HUCHEDÉ, Éliane CARLES, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Jean CAYRE), Christian BONZI (Pouvoir à Laurence PUJOL), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Barbara DESVALS-BARBEY), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Claude RAMON), Max AMIEL, Gérard POUJADE (Pouvoir à Patrice MANGIONE).

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC.

Le quorum : 31

Votants : 36

Conformément à la Loi, Monsieur le Président quitte la séance et ne participe pas aux votes des projets de délibérations portant approbation du Compte Administratif du Budget Général et des Comptes Administratifs des Budgets Annexes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ces délibérations sont soumises au vote par Monsieur Robert GAUTHIER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en charge des Finances.

Il réintègre le Conseil pour l'approbation du Compte de Gestion du Budget Général.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et N° 4 / 69 - 2004 et ne participe pas au vote de ces dernières.

Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 70 - 2004.

Monsieur Jean CAYRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et ne participe pas au vote de cette dernière. Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 69 - 2004.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 4 / 70 - 2004 : MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LES COLLECTES SÉLECTIVES

Pilote : Environnement

Autres services concernés : Direction Générale
Secrétariat des assemblées
Services financiers
Service collecte des ordures ménagères

PUBLIE LE

- 6 JUIL. 2004

Monsieur William Michel TRÉBOSC, rapporteur,

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois doit envisager la passation d'un marché pour la collecte des ordures ménagères et les collectes sélectives prioritairement destiné aux communes de Marssac sur Tarn, Terssac, Rouffiac, Le Séquestre, Castelnau de Lévis pour le mois de février 2005.

Je vous propose d'autoriser le lancement d'une consultation par appel d'offres ouvert, en vertu des articles 33 et 57 du code des marchés publics, en vue de pouvoir passer un ou plusieurs marchés à bons de commande selon l'article 71 du codes des marchés publics.

La consultation prévoira plusieurs lots en fonction de la nature des prestations, (ordures ménagères ou collecte sélective) en application des disposition de l'article 10 et au sein de chaque lot une tranche ferme et une tranche conditionnelle (collecte à ouvrir éventuellement à d'autres territoires) si nécessaire selon l'article 72.

Je vous demande :

- de prendre acte du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour la collecte des ordures ménagères et les collectes sélectives prioritairement destinées aux communes de Marssac sur Tarn, Terssac, Rouffiac, Le Séquestre, Castelnau de Lévis.

- de préciser que les crédits nécessaires à la réalisation des prestations de services pour la collecte des ordures ménagères et les collecte sélectives seront inscrit au budget primitif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de 2005 du service 0100 (ordures ménagères) et 0110 (collecte sélective) chapitre 11 article 6288.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code des Marchés Publics

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

↳ **Prend acte** du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour la collecte des ordures ménagères et les collectes sélectives prioritairement destinées aux communes de Marssac sur Tarn, Terssac, Rouffiac, Le Séquestre, Castelnau de Lévis.

↳ **Précise** que les crédits nécessaires à la réalisation des prestations de services pour la collecte des ordures ménagères et les collectes sélectives seront inscrit au budget primitif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de 2005 du service 0100 (ordures ménagères) et 0110 (collecte sélective) chapitre 011 article 6288.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÉS



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Malaterre-Fourés".

